

**POUDRE DE RAMONAGE BOIS CHARBON REF 200-209**

CREA



Xi : Irritant

**1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE**

Nom commercial : POUDRE DE RAMONAGE BOIS CHARBON REF 200-209  
Usage : Domestique. Ramonage des cheminées.  
Identification de la société : CREA  
215, Avenue de la Roche Parnale  
Z.I. Motte Longue  
74130 BONNEVILLE France  
Tél. : +33 4 50 25 79 80  
E-mail : prod.crea@orange.fr  
N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA : Tél. +33 1 45 42 59 59

**2 IDENTIFICATION DES DANGERS**

Identification des dangers : Cette préparation est classée dangereuse conformément aux obligations réglementaires des directives 67/548/CEE et 1999/45/CE.  
Danger pour l'environnement : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
Mode d'exposition dominant : Contact avec la peau et les yeux.  
- Inhalation : Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire. Toux. Gorge douloureuse. Essoufflement.  
- Contact avec la peau : Ampoules. Rougeurs, douleur.  
- Contact avec les yeux : Rougeurs, douleur. Vision brouillée.  
- Ingestion : Douleurs abdominales, nausées. Sensation de brûlure. Gorge douloureuse. Vomissement.

**3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Composants : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
Chlorure d'ammonium	: Entre 20 et 30 %	12125-02-9	235-186-4	017-014-00-8	Xn; R22 Xi; R36
Sulfate de cuivre	: Entre 1 et 10 %	7758-98-7	231-847-6	029-004-00-0	Xn; R22 Xi; R36/38 N; R50-53

**4 PREMIERS SECOURS**

Premiers secours  
- Inhalation : Faire respirer de l'air frais.  
En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).  
- Contact avec la peau et les yeux : Consulter un médecin si les symptômes persistent.  
- Contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse. Consulter un médecin si l'irritation persiste.  
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persiste.  
- Ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin (si possible lui montrer

CREA

215, Avenue de la Roche Parnale Z.I. Motte Longue 74130 BONNEVILLE France  
Tél. : +33 4 50 25 79 80  
E-mail : prod.crea@orange.fr

En cas d'urgence : ORFILA : Tél. +33 1 45 42 59 59

**POUDRE DE RAMONAGE BOIS CHARBON REF 200-209****CREA****4 PREMIERS SECOURS (suite)**

l'étiquette).

**5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Classe d'inflammabilité	: Non combustible.
Risques spécifiques	: Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées toxiques.
Moyens d'extinction	: Tous les agents d'extinction sont utilisables.
Incendies avoisinants	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Protection contre l'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Procédures spéciales	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

**6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Précautions individuelles	: Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.
Précautions générales	: Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile. Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.
Précautions pour l'environnement	: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Méthodes de nettoyage	: Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

**7 MANIPULATION ET STOCKAGE**

Précautions lors du maniement et de l'entreposage	: Veiller à opérer proprement lors de l'entreposage, du transport, de la manipulation et de l'utilisation, afin d'éviter une accumulation excessive de poussières.
Stockage	: Conserver dans un endroit sec et frais. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues.
Stockage - à l'abri de Manipulation	: Bases. Nitrites. Nitrates. Oxydant. : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

**8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

Protection individuelle



- Protection respiratoire	: Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
- Protection des mains	: Gants.
- Protection de la peau	: Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation.
- Protection des yeux	: En cas de risque de production excessive de poussières, porter des lunettes.
- Ingestion	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**CREA**

215, Avenue de la Roche Parnale Z.I. Motte Longue 74130 BONNEVILLE France

Tél. : +33 4 50 25 79 80

E-mail : prod.crea@orange.fr

En cas d'urgence : ORFILA : Tél. +33 1 45 42 59 59

**POUDRE DE RAMONAGE BOIS CHARBON REF 200-209****CREA****8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)**

Hygiène industrielle : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.

**9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Etat physique : Microcristaux. Poudre.  
Couleur : Bleuté(e).  
Odeur : A peine perceptible.**10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.  
Produits de décomposition dangereux : Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques. Vapeurs corrosives. Acide chlorhydrique. Ammoniaque.  
Réactions dangereuses : Réagit avec : Bases fortes. Nitrites. Agents oxydants forts. Nitrates.  
Propriétés dangereuses : En solution aqueuse est un acide corrosif.  
Conditions à éviter : Surchauffe.**11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë : Aucune donnée disponible.  
Toxicité chronique : Aucune donnée disponible.  
Sur les ingrédients : Voir Rubrique : Informations sur les composants.**12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Information relative aux effets écologiques : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Eviter le rejet dans l'environnement.

**13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

**14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

ADR/RID : Non réglementé.

**15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Classification CE : Le produit est classé et identifié suivant les directives de la communauté européenne.  
Symbole(s) : Xi : Irritant  
Phrase(s) R : R36 : Irritant pour les yeux.  
R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
Phrase(s) S : S2 : Conserver hors de portée des enfants.  
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S29 : Ne pas jeter les résidus à l'égout.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Edition révisée n° : 3

Date : 12 / 3 / 2009

Remplace la fiche : 6 / 9 / 2007

**POUDRE DE RAMONAGE BOIS CHARBON REF 200-209**

**CREA**

## 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES (suite)

S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

## 16 AUTRES INFORMATIONS

**Texte des Phrases R du § 3** : R22 : Nocif en cas d'ingestion.  
R36 : Irritant pour les yeux.  
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.  
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Autres données** : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

**CREA**

215, Avenue de la Roche Parnale Z.I. Motte Longue 74130 BONNEVILLE France

Tél. : +33 4 50 25 79 80

E-mail : prod.crea@orange.fr

En cas d'urgence : ORFILA : Tél. +33 1 45 42 59 59